



LES BREVES DE LA CELLULE

*De nouvelles espèces protégées, en Europe

81 invertébrés (insectes, mollusques, araignées, gastéropodes, ...) et 115 poissons d'eau douce viennent d'être introduits dans la liste des espèces protégées par la Convention du Conseil de l'Europe relative à la conservation de la vie sauvage en Europe, dite **Convention de Berne**. Cette décision entrera en vigueur dans trois mois, période au cours de laquelle ces Etats Parties à la Convention peuvent faire connaître leurs objections.

Jusqu'ici 119 espèces végétales et 410 espèces animales étaient "strictement protégées". Cette protection se traduit normalement dans les Etats signataires par des mesures de sauvegarde des biotopes correspondants.

De son côté, le Fonds Mondial pour la Nature-France lancera en 88 une campagne consacrée à la diversité biologique pour sensibiliser le grand public à la nécessité de protéger les espèces menacées.

d'après Presse-Environnement 8.1.88



* Une conférence mondiale sur l'environnement en 1992 en Suède ?

La Suède, déjà l'hôte de la **première conférence Mondiale sur l'environnement en 1972**, se déclare prête à accueillir une seconde manifestation de ce type en 1992 "**si tel est le désir général**", selon la récente déclaration à l'ONU de Sten Anderson, ministre des Affaires Etrangères suédois. Cette proposition faisait suite au vœu formulé par le Premier Ministre norvégien, également président de la Commission Internationale sur l'Environnement et le Développement. Le ministre suédois des Affaires Etrangères a notamment suggéré que **cette Conférence s'efforce de recenser les progrès depuis 1972, d'effectuer une évaluation des risques, et conduise à un accord sur un programme d'action susceptible d'être poursuivi à long terme.**

D'après PRESSE ENVIRONNEMENT 30 octobre 1987.



RAPPEL
"Productions Alternatives"

INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE
147, rue de l'Université - 75341 PARIS CEDEX 07
Tél. 42.75.90.00

SERVICE JURIDIQUE ET DU CONTENTIEUX

Note de Service n° 87- ne

OBJET : Mission 'Productions alternatives'

du 15/12/87

La saturation des marchés agricoles conduit un grand nombre d'exploitants à s'intéresser à des productions alternatives correspondant à des segments de marché étroits et spécialisés. La faisabilité de ces productions pose des problèmes économiques dont la solution passe le plus souvent par la maîtrise d'innovations technologiques. L'INRA doit contribuer à cette maîtrise raisonnée en termes économiques.

A cette fin, il a été créé au sein de l'INRA - par Décision du 7 décembre 1987 - une MISSION DES PRODUCTIONS ALTERNATIVES placée auprès du Directeur Général.

Cette mission est confiée à M. Roger CASSINI, Directeur de Recherches, qui aura notamment la charge :

- D'évaluer les compétences de l'Institut dans ce domaine.
- D'inventorier et évaluer les projets en cours ou en préparation aussi bien en France qu'à l'étranger.
- D'identifier les facteurs limitants dans le développement des productions concernées en prenant en compte l'ensemble de la filière.
- De proposer des programmes de recherche propres à lever ces facteurs limitants.
- D'assurer la diffusion des résultats obtenus.

En ce qui concerne ses tâches d'expertise, le responsable de la mission pourra solliciter les services compétents de l'Institut. S'agissant de l'exécution de programmes de recherche ou de mise en oeuvre d'expérimentations et de démonstrations, il agira en liaison avec les Directeurs Scientifiques. Il assurera enfin, dans le cadre de sa mission, les relations de l'Institut avec ses partenaires extérieurs.

Le Président Directeur général
de l'Institut national de la Recherche
agronomique

Par "Productions Alternatives", il faut entendre toute» celles, animales ou végétales, nouvelles ou anciennes, dont le développement actuel est limité quelles qu'en soient les causes :

- espèces plus ou moins sauvages à domestiquer ;
- espèces exotiques non adaptées ou donc les possibilités d'adaptation ne sont pas ou peu connues ;
- espèces connues pour donner des productions d'intérêt ou de qualité mais dont les techniques d'élevage ou de culture (et notamment la mécanisation) ne sont pas adaptées ;
- espèces anciennement cultivées dont l'intérêt a décliné ou a été oublié,
- espèces dont la destination des productions est ou pourrait être modifiée ;
- etc ...

Ces productions intéressent tous les secteurs des productions animales et végétales et notamment les "petits élevages", qu'ils concernent l'escargot ou les cervidés, les grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux), les cultures industrielles, l'horticulture maraîchère florale et ornementale, l'arboriculture fruitière, les petits fruits, les plantes médicinales aromatiques et à parfum, la forêt, les champignons, que ce soit en métropole ou dans les DOM et les TOM.

Roger CASSINI

courrier de la cellule environnement n.3
LES BREVES DE LA CELLULE

* L'Association Internationale FUTURIBLES a organisé le 12 janvier une table-ronde sur le thème "FAST II ; QUELLES PRIORITES POUR UNE POLITIQUE EUROPEENNE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE ?"

Cette réunion a été animée par RICCARDO PETRELLA, responsable du **Programme FAST** (Prospective et Evaluation de la Science et de la Technologie) qui est chargé, au sein de la Commission des Communautés Européennes, de **définir les orientations à long terme pour la recherche et le développement en Europe.**

R. PETRELLA a exposé les grandes lignes des conclusions du Programme FAST II (1984-1987) et les propositions d'orientation qui en découlent pour **une politique européenne de la science et de la technologie.**

Selon R. PETRELLA, l'Europe devrait :

- redonner de l'importance à la **recherche de base** dans des domaines tels que les sciences cognitives, les disciplines touchant aux programmes spatiaux, les SCIENCES BIOLOGIQUES ainsi que les SCIENCES SOCIALES ET HUMAINES ;

favoriser **la recherche et le développement débouchant sur des applications à finalité sociale** dans les domaines des services de l'Education et de l'Urbain ;

développer **la recherche et le développement dans les domaines étroitement liés aux politiques communautaires**, c'est-à-dire : les télécommunications, la NUTRITION et l'USAGE DES SOLS ;

- clarifier et structurer les relations au plan scientifique entre l'Europe et les Pays en voie de développement en suscitant une conférence internationale analogue à la conférence de LOME (vers un "LOME de la science"...).

Ces axes prioritaires sont actuellement en discussion à Bruxelles.

L'INRA a été associé aux travaux de synthèse de l'un des cinq sous-programmes de FAST II, à l'occasion des journées FAST-FRANCE organisées les 9 et 10 mars 1987 sous l'égide du Ministère de la Recherche.

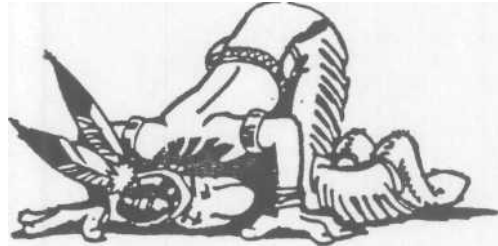
J.C. TIREL, Directeur des Politiques Régionales, a présidé la commission thématique consacrée au DEVELOPPEMENT INTEGRE DES RESSOURCES NATURELLES "RENOUVELABLES (sous-programme RES). Les travaux engagés par FAST dans ce domaine couvraient quatre champs de recherche : la technologie de mesure et de détection, l'inventaire des capacités d'analyse et de prévision (scénarios, modèles,...), l'usage alternatif des sols, et les forêts comme enjeux technologiques, économiques et stratégiques.

* *

Pour en savoir plus :

- -The FAST II programme (1984-1987) EUROPEAN FUTURES Prospects and Issues in Science and Technologie, Summaries of research ^projets. Commission des Communautés Européennes, Direction Générale de la Science, de la Recherche et du Développement - Bruxelles.

- Les enjeux européens des changements technologiques, Actes des journées FAST-France des 9 et 10 mars 1987. Programme Technologie-Emploi-Travail, Ministère de la Recherche Paris.



FUTURIBLES INTERNATIONAL

55, rue de Varenne, F - 75341 Paris Cedex 07 - France

Tel: (33 1) 42 22 63 10 + Téléx FECPAR 201 220 F

Fondé en 1960 par Bertrand de Jouvenel, Futuribles International est une structure indépendante de réflexion et d'études prospectives, destinée à examiner quels sont les **futurs** possibles que recèle le monde contemporain, les enjeux majeurs de notre avenir, **les choix** et **les** stratégies susceptibles d'être adoptés face aux défis du futur.

courrier de la cellule **environnement** n.3

LES BREVES DE LA CELLULE

La recherche scientifique et technique à l'aube de 1992

Une journée d'étude consacrée aux problèmes et aux enjeux de l'intégration de la Recherche-Développement (R/D) européenne dans "l'Europe supranationale" de 1992 (acte unique) s'est tenue le 7 novembre à Paris. Organisée par **l'Association nationale pour le Développement et la Maîtrise des Sciences et des Techniques** (ADEMAST) (*), elle a rassemblé une centaine de chercheurs français et étrangers.

La journée, ouverte par Hubert CURIEN, ancien ministre de la Recherche et de la Technologie, a porté principalement sur les trois grands points : **l'état de la recherche et l'organisation comparée de ses métiers en Europe, la formation à et par la recherche, la politique européenne de recherche.**

Etat de la R/D et son évaluation

La définition d'indicateurs à la fois quantitatifs et qualitatifs pour pouvoir comparer les productions scientifiques des pays constitutifs de l'Europe se révèle difficile et peut parfois engendrer des polémiques. Cependant, à l'aide des critères classiques (volume de publications dans des revues reconnues, nombre de citations dans ces revues et nombre de brevets technologiques déposés), il ressort que la production scientifique européenne, comparée à celle des deux grands blocs que sont les Etats-Unis et le Japon, se caractérise par une assez bonne homogénéité quant à sa répartition.

Cependant **quelques secteurs comme l'informatique, la technologie issue des ressources naturelles ou l'instrumentation s'affaiblissent** et le cas le plus critique semble être celui de la **biologie générale.**

A titre de comparaison, les Etats-Unis ont un point faible dans le nucléaire civil et les Japonais particulièrement forts en radio-télévision, sont très faibles en matière de missiles et de véhicules spatiaux.

Les participants ont également discuté du statut du chercheur **et de la mobilité** à laquelle, actuellement, le Britannique ou l'Allemand est plus habitué que le Français. Quant à la **diversité des chercheurs**, du fait de leur formation, de leur mentalité et de leur façon d'aborder un problème, beaucoup s'accordent à penser que ce n'est pas un handicap : "L'Europe scientifique sera plus construite sur la différence que sur la ressemblance" a déclaré l'ancien directeur l'**Institut Paul Langevin**, le Pr. JOFFRIN. Enfin l'accent a été mis sur la nécessité de construire à l'avenir **une véritable politique de l'édition scientifique**, en commençant par éviter l'émiettement, et à penser dès maintenant aux autres modes de diffusion scientifique que sont les messageries et les disques optiques.

La formation des ingénieurs et des chercheurs

C'est probablement le domaine de la recherche dans lequel la coordination européenne a encore le plus à faire, ont souligné divers intervenants. Des expériences franco-allemandes existent déjà. Entre Grandes Ecoles et Hochschulen sont échangés chaque année environ 100 étudiants de part et d'autre ainsi qu'une vingtaine d'enseignants. Le programme **ERASMUS** (550 MF par an) au niveau européen, propose une politique ambitieuse d'échange : actuellement moins de 1% des étudiants européens sont inscrits dans une université d'un autre pays, sur un total de 6 millions de jeunes dans 3600 établissements supérieurs. Mais bientôt ils seront 20.000. La question d'équivalence entre diplômes nationaux a été abordée.

La politique européenne de recherche

En terme de stratégie prospective pour les quatre ans à venir, les spécialistes pensent que la politique européenne scientifique sera encore liée à la compétitivité industrielle et agricole (avec un essor des biotechnologies), qu'elle s'intéressera plus à l'environnement et à la sécurité (la "qualité de la vie") et qu'elle renforcera la coopération scientifique et le transfert technologique avec les PVD.

L'OUTRE-MONDE de Gary Larson



(*) L'ADEMAST a été créée en 1982 à la suite des Assises Nationales de la Recherche, avec pour objectif d'être une instance de réflexion, en dehors du cadre institutionnel. Constituée de divers groupes de travail, elle publie également un journal trimestriel.

D'après AFP SCIENCES -12 novembre 1987-

* Manipulations génétiques : le Conseil National de l'Académie des Sciences Américaine recommande un contrôle rigide, mais propose de concentrer la réglementation sur notamment, l'impact sur l'environnement

Le Conseil National de l'Académie des Sciences Américaine se prononce contre un contrôle "strict et rigide" des manipulations génétiques à usage domestique. Le Conseil approuve aussi les conclusions d'un "livre blanc" dans lequel les auteurs estiment que ce contrôle, proposé pour l'usage agricole, ne peut être justifié par le simple fait de l'emploi des techniques de l'ADN recombinant. Il recommande par contre de concentrer la réglementation sur les propriétés et l'impact sur l'environnement des organismes manipulés.

D'après le livre blanc, "il n'existe pas de preuve que le danger soit plus grand avec l'emploi des techniques d'ADN recombinant qu'avec les échanges de matériel génétique se produisant naturellement".

S'il existe un réel besoin de réglementer l'emploi agricole à grande échelle d'organismes manipulés, souligne le Conseil, il faut cependant que les évaluations se fassent sur les mêmes critères que ceux appliqués à d'autres formes de sélection.

"Pour réaliser les bénéfices potentiels qu'apportent les techniques de l'ADN recombinant, il faut créer un sage équilibre entre la poussée du progrès et les restrictions liées à la réglementation ou au contrôle (...). Les biotechnologies sont une technologie essentielle pour l'avenir de l'Amérique (et des autres pays - NDLR). Pour cela, le Congrès et l'exécutif essaient d'établir une juste réglementation pour protéger le public (et les milieux - NDLR) mais aussi pour maintenir compétitive l'économie américaine" estime le président de l'Académie, Frank Press.

En soulignant que le génie génétique offre des moyens "sûrs et puissants" pour améliorer substantiellement la prévention médicale, le rendement agricole et la qualité de l'environnement, le comité plaide pour le développement d'un système de classification permettant d'établir les risques potentiels sans freiner l'emploi de ces développements de la biotechnologie.

Ces questions avaient été soulevées aux Etats-Unis lors de la première expérience effectuée avec des bactéries "anti-gel" pulvérisées sur des champs de fraisiers à Contra Costa County, en Californie.

D'après AFP SCIENCE -10 septembre 1987-

* De l'utilité des zones humides côtières d'Afrique

Les zones humides côtières du continent africain sont menacées par la surexploitation, les grands travaux et la sécheresse.

Une cinquantaine d'experts africains et occidentaux réunis à Nianing, près de Dakar, par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) ont lancé un cri d'alarme à tous les partenaires impliqués dans les projets de développement, pour la sauvegarde de ces zones. Deltas, lagunes, mangroves constituent autant d'écosystèmes fragiles souvent parmi les plus riches du monde, dont la dégradation risque de déséquilibrer l'économie des pays côtiers.

Ces scientifiques ont souligné notamment que ces **zones humides étaient vitales pour la pêche** le long des côtes atlantiques de l'Afrique, l'une des régions les plus poissonneuses du monde. Ces **régions produisent également du bois, du charbon de bois, des tanins**. La capitale guinéenne, Conakry, est par exemple, ravitaillée en quasi-totalité en bois de feu par la mangrove.

Outre les menaces sur la pêche et les ressources en bois, **la disparition de ces zones tampons entre terre et mer provoquerait l'érosion rapide des côtes**. Les experts ont ainsi cité le cas du barrage d'Akosombo, au Ghana, qui a rompu l'équilibre entre l'érosion de la côte **et** les apports en sédiments par le fleuve. En conséquence, le barrage s'ensable rapidement, tandis que la côte togolaise s'est érodée en quelques années de plus de 300 mètres.

Les zones humides sont menacées par plusieurs facteurs. La sécheresse tout d'abord, qui entraîne une baisse du niveau des fleuves et une remontée loin dans les terres de la langue salée. Elle provoque aussi un afflux de populations fuyant les zones arides du nord menacées par l'avancée du désert.

La surexploitation de ces zones, ensuite : en Afrique de l'Ouest des dizaines de milliers d'hectares de mangrove ont été transformées en rizières. Ce projet apparemment cohérent avec les objectifs d'auto-suffisance alimentaire, ne tient pas compte du long terme : la productivité s'avère souvent être de courte durée, les terres deviennent vite trop acides et doivent être abandonnées.

Les **grands projets d'aménagement** (routes, aménagements des fleuves, ●●●) menés sur financements occidentaux, qui ne comportent le plus souvent aucune étude d'impact sur l'environnement.

Les scientifiques qui se défendent de vouloir à tout prix "protéger les petits oiseaux et les plantes rares" soulignent que la survie de ces zones est vitale pour les équilibres économiques à long terme du continent.

Les experts, qui souhaitent surtout sensibiliser états africains, bailleurs de fonds et organismes internationaux, ont proposé les grandes lignes d'une stratégie d'action, s'appuyant notamment sur une meilleure coordination entre organismes de gestion et de recherche et sur des actions conjointes entre états voisins pour la gestion de ces zones.

"Il s'agit de mettre en place une gestion rationnelle, plutôt que faire de la conservation à tout prix" a souligné un délégué.

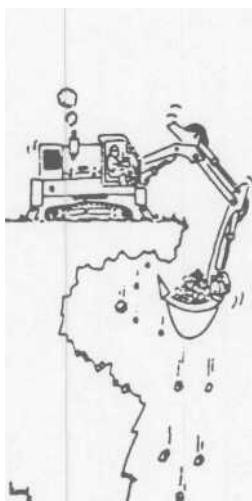
D'après AFP SCIENCES -19 novembre 1987-

* Evolution du niveau des mers

La United States Environmental Protection Agency, est en train de recueillir de nouvelles données face à une éventuelle menace : du fait du changement des conditions climatiques, le niveau des mers pourrait augmenter entre 50 et 200 cm d'ici 20 ans.

(US Environmental Protection Agency, Washington D.C. 20460, USA).

D'après Info Nature et Environnement (Conseil de l'Europe) 87-9



* Agriculture et environnement ; dialogue de sourds entre l'Europe du Nord et l'Europe du Sud

La rencontre informelle des ministres de l'Agriculture de la CEE consacrée aux relations entre politique agricole et environnement, qui s'est achevée le 8 septembre à Nyborg (Danemark), a mis en évidence de sérieuses divergences entre pays du nord et du sud de la Communauté.

Le Danemark et les Pays-Bas, qui essuient les conséquences écologiques d'une agriculture trop intensive, ont mis l'accent notamment sur la diversification des cultures et le contrôle des engrais chimiques. Les pays du sud de l'Europe, notamment la France et l'Italie, ont à l'inverse plaidé la cause des régions qui connaissent un recul de l'agriculture, entraînant érosion, désertification ou incendies de forêts.

Les pays du nord, talonnés par une opinion publique de plus en plus sensible aux questions écologiques ont également souligné les bienfaits des produits "biologiques". L'argument n'a manifestement pas convaincu le ministre français, François GUILLAUME, qui ironisait à l'issue de la réunion sur "l'agriculture pour gens riches", en soulignant son aspect marginal.

Tandis que le Danemark demandait une meilleure harmonisation des législations sur les fertilisants chimiques, la Grèce faisait remarquer que les agriculteurs du Péloponèse utilisent trois fois moins d'engrais que leurs collègues Danois du Jutland.

Enfin, les ministres français **et** ouest-allemand, on unanimement déclaré qu'il ne fallait pas mettre les agriculteurs au "banc des accusés" chaque fois qu'il était question d'environnement.

"Les principales catastrophes écologiques de ces dernières années - Tchernobyl, Bhopal, pollution du Rhin - ne sont pas le fait des agriculteurs", a souligné M. GUILLAUME, tandis que M. KIECHLE évoquait, lyrique, les paysans "jardiniers de la nature".

D'après AFP SCIENCES -10 septembre 1987-



*** Un travail de bénédictin des amateurs et des chercheurs pour éviter que la diversité génétique ne passe à la trappe**

Des associations amateurs, souvent constituées de pépiniéristes, d'arboriculteurs, d'ingénieurs horticoles mais aussi de gens ayant soudainement pris conscience de la grande diversité des fruits du jardin ou des légumes du potager de leur grand-mère, réalisent un travail qui pourrait servir plus tard aux chercheurs.

Bien que certains établissements comme le **Muséum National d'Histoire Naturelle, l'INRA, l'Ecole Nationale d'Ingénieurs et Techniciens Horticoles d'Angers et l'Ecole Nationale Supérieure d'Horticulture de Versailles** possèdent des "vergers conservatoires", l'inventaire de toutes les variétés de fruits et de légumes nécessite un tel travail de bénédictin que l'apport de ces amateurs est d'un intérêt certain.

Les relations entretenues par ces bénévoles avec des chercheurs de l'INRA d'Angers ou de Bordeaux, avec le Bureau des Ressources Génétiques, ou avec le CNRS et le Muséum, visent à coordonner et à accélérer les opérations d'inventaire, d'échanges de greffons, voire de transfert d'un verger comme cela a été le cas devant l'avancée du feu bactérien.

Le travail de ces associations devient de plus en plus scientifique et l'emploi de l'ordinateur comme "outil d'aide au diagnostic" facilite l'identification des variétés : l'association "Les Croqueurs de Pomme" dispose d'un fichier de 700 variétés de pommes (à titre d'exemple, la France recensait plus de 2 000 variétés de pommes avant la dernière guerre mondiale).

En France existent plusieurs associations : **"Les Croqueurs de Pomme"** à Belfort, **"Les Fruits Oubliés"** dans le Gard, **"La Société Pomologique du Berry"** et **"Iz'on creuqué eum pomm"** en Picardie pour les fruits et **"l'Association pour l'Inventaire et la Conservation des Plantes Cultivées dans les Pays de la Loire"**. Il faut y ajouter les Parcs Naturels Régionaux de Normandie (Brotonne et Normandie-Maine) plus axés sur le verger cidricole, du Nord-Pas-de-Calais, et de Porquerolles (Var) spécialisé sur les figuiers.

Bien entendu, à la différence des "vergers conservatoires" dépendant de l'INRA ou du Muséum qui sont soumis à une "gestion génétique" ceux de ces associations assurent seulement la maintenance du patrimoine. Néanmoins ce sont des "banques de gènes" potentielles et des témoins de la diversité variétale et culturelle française.

Ces associations présentent ainsi au grand public les variétés de pomme des différentes régions françaises et font des démonstrations de greffe et de taille.

Enfin ces associations s'intéressent à tous les fruits régionaux : pommes, poires, cerises, pêches, figues, noix, châtaignes, abricots, prunes, coings, nèfles, noisettes, cormes... et la dernière citée se penche également sur les plantes ornementales, médicinales, fourragères et céréalières anciennement cultivées.

A l'heure où les chercheurs parcourent les Pays en voie de Développement à la recherche de variétés sauvages pour améliorer la résistance des variétés cultivées, il est dommage de constater que ce sont surtout des associations loi 1901 qui, actuellement, animent la sauvegarde des espèces végétales ou animales en France. Les ministères de la Recherche, de l'Agriculture, de l'Environnement ou des Affaires étrangères ne semblent pas décider à financer la sauvegarde de variétés "utiles" et la survie du Bureau des Ressources Génétiques est menacée.

D'après AFP SCIENCES - 19 novembre 1987 -

*** La Grande-Bretagne double le nombre des espèces protégées**

79 animaux et plantes seront ajoutés à la liste des 98 espèces protégées par le Wildlife and Countryside Act au cours de la mise à jour quinquennale. Après confirmation par le Parlement, ce sera un délit de tuer intentionnellement ces animaux, ou de déraciner et détruire ces plantes.

Parmi les nouveaux protégés il y a le crocus des sables, le loir, la martre, le chat sauvage d'Écosse et tous les cétacés présents dans les eaux britanniques, les orvets, les couleuvres...

En revanche deux espèces ne font plus partie de la liste protégée parce que jugées hors de danger : le papillon échiquier et l'escargot chartreux.

D'après Presse-Environnement 15 janvier 1988.



*** Chasses traditionnelles de France**

Au nom de l'intérêt sociologique des chasses traditionnelles, l'Union Nationale des Fédérations Départementales des Chasseurs monte à l'assaut de la directive de la Commission des Communautés Européennes concernant la conservation des oiseaux sauvages (2 avril 1979). Pour sa non application, la France a pourtant été traduite par les Communautés Européennes devant la cour de Luxembourg le 1er décembre dernier!

En termes non voilés, les quelques 1 million 700 000 chasseurs rappellent qu'ils sauront se souvenir, lors des prochaines échéances électorales, des positions prises par les élus pour défendre des pratiques traditionnelles qui, disent-ils, "ont un impact négligeable sur les espèces d'oiseaux migrants".

d'après Presse-Environnement 8.1.88

* Un comité de défense pour la Loire "dernier fleuve sauvage"

Pour "préserver l'environnement ligérien dans toute sa richesse et sa spécificité, en garantissant le maintien de rythme naturel du fleuve, dernier grand fleuve d'Europe", un Comité de Défense "Loire vivante" a été créé, il y a quelques mois, par la Fédération Française des Sociétés de Protection de la Nature (FFSPN), la World Wildlife Fund (WWF - Fond Mondial pour la Nature) et des associations locales.

Ce Comité s'oppose au projet d'aménagement de la Loire que mène l'Etablissement public d'aménagement de la Loire et de ses affluents (EPALA) créé en février 1986. Dirigé par Jean Royer, député-maire de Tours, l'EPALA a entrepris de construire 3 grands barrages : un sur la Loire (Serre de la Fare), un sur l'Allier (Le Veudre), et un sur le Cher (Chambonchard). A ces grands barrages s'ajouteront des ouvrages plus modestes (basse-Loire et Vienne) et divers aménagements : digues, usine (Naussac II), surcreusement du lit ...

Pour les tenants de ses travaux les crues saisonnières et les étiages prononcés sont autant d'entraves au développement économique du Val de Loire. Pour les membres du Comité **"ces aménagements porteront atteinte au fonctionnement du système, à la dynamique du fleuve, créatrice de la diversité et garante de cet équilibre. La restauration des milieux et leur régénération sera en partie compromise"**. Les exemples du Rhin et du Danube, où les Hollandais, les Allemands et les Autrichiens tentent maintenant de restaurer les plaines alluviales après avoir mené de grands aménagements, devraient servir d'exemple pour que la Loire soit traitée différemment.

D'après Presse-Environnement 15 janvier 1988.

* Réduire les phosphates dans les lessives pour un résultat à long terme

La limitation des apports en phosphore dans les effluents est une des priorités des Agences de bassin. Cependant, si les actions au sein des entreprises sont faciles à définir, il n'en est pas de même avec les effluents domestiques. Comme le rappelle Jean-Luc Laurent, directeur de l'agence de l'eau Rhin-Meuse, **"les efforts à consentir coûtent très cher et les résultats ne seront obtenus qu'à moyen ou long terme compte tenu du rythme actuel des investissements consentis pour l'amélioration des réseaux de collecte"**.

Dans un bassin comme celui de la Meuse, une difficulté supplémentaire réside dans la taille des communes : plus de 250 communes de moins de 1 000 habitants en amont de Verdun. **"Un recours systématique à un assainissement collectif capable de traiter le phosphore aurait un effet contraire à celui recherché en concentrant la pollution. L'assainissement individuel lorsqu'il est possible, est à encourager"** ajoute Jean-Luc Laurent, mais il faut mener une **action complémentaire en amont qui passe par une réduction des taux de polyphosphates contenus dans les lessives et produits ménagers**.

D'après Presse-Environnement 15 janvier 1988

courrier de la cellule environnement n.3

LES BREVES DE LA CELLULE

Sauvegarde de la flore sauvage en Basse-Saxe

Le ministre de l'Agriculture de Basse-Saxe a lancé un projet-pilote pour la sauvegarde de la flore sauvage. En **renonçant aux herbicides au bord des champs**, les agriculteurs peuvent récupérer par m² et par an, 7,5 Pf (environ 0,25 FF) et en renonçant aux engrais, 10 Pf (environ 0,40 FF). Sur les 260 espèces que comptait la flore des champs de la région, 90 sont aujourd'hui éteintes ou menacées d'extinction.

D'après Faits Nouveaux-Nature et Environnement (Conseil de l'Europe) 87.8

* L'eau, les engrais et le petit pfennig

Un ministère pour l'Environnement a été récemment créé dans le Land de Bade-WURttemberg (RFA). Ses compétences touchent à l'écologie, l'eau, l'air, les sols et les déchets ; il a aussi en charge les questions relatives à l'énergie nucléaire (Ministerium für Umwelt Bade-Wurtemberg, Postfach 605, D- 7000 STUTTGART).

Et depuis janvier 1988, les consommateurs d'eau de ce land paient un **"centime pour l'eau"** ("Wasserpennig") qui sera versé aux agriculteurs en compensation des baisses de rendement qui pourraient résulter d'une limitation volontaire des épandages d'engrais.

D'après Faits Nouveaux-Nature et Environnement (Conseil de l'Europe) 87.8 et 9.

* Agriculture et environnement à la mode du Luxembourg

Dans le but d'intégrer des critères environnementaux dans les autres politiques sectorielles, et notamment l'agriculture, les autorités luxembourgeoises ont décidé une double action : **le lancement d'une campagne de sensibilisation des milieux agricoles à l'emploi des pesticides et des engrais, à certaines pratiques de culture et à la sauvegarde des biotopes naturels**, afin de prouver que les préoccupations écologiques et l'intérêt économique sont compatibles ; et **l'encadrement à long terme d'exploitations agricoles-pilotes par l'intermédiaire de conseillers agricoles écologiques qui seront chargés d'intégrer la dimension environnementale dans les systèmes d'exploitation.** (ministère de l'Environnement, Luxembourg)

D'après Faits Nouveaux-Nature et Environnement (Conseil de l'Europe) 87.8

* Restauration des cours d'eau à saumons ; LA NIVELLE
(Pyrénées-Atlantiques) se repeuple

Une augmentation significative des retours de saumons dans la Nivelle (320 sujets en 1986, contre quelques dizaines il y a 15 ans) concrétise les efforts expérimentaux entrepris depuis 1972 sur ce petit fleuve côtier des Pyrénées Atlantiques.

Ces études sont réalisées par la Station d'Hydrobiologie de Saint-Péé-sur-Nivelle (INRA) en collaboration avec le Conseil Supérieur de la Pêche et la Fédération des AAPP (Associations Agréées de Pêche et de Pisciculture) des Pyrénées Atlantiques, avec l'appui financier du Ministère de l'Environnement et de la Région Aquitaine. Elles ont pour objectif principal "la restauration des cours d'eau à Saumon atlantique", espèce très menacée par une exploitation exagérée en mer et en eau douce, et une réduction de la production des juvéniles de nos rivières (pollutions, barrages).

Pour mener à bien ce programme un éventail de moyens complet et unique en France est concentré sur le bassin de la Nivelle : piège de contrôle des poissons migrateurs, pisciculture avec bassins de stabulation pour saumons adultes, chenal de fraie et ruisseau pépinière. Deux aspects complémentaires sont abordés :

- l'amélioration des techniques de repeuplement en saumons ;
- l'étude des populations, l'aménagement et la gestion des cours d'eau.

Ces travaux ont conduit à la mise au point de différents modes d'élevages et de repeuplements, ainsi qu'à la mise en évidence de **l'importance primordiale de l'utilisation de la souche d'origine locale pour assurer un repeuplement efficace des cours d'eau** : les retours sont en effet deux fois et demi plus nombreux avec les saumoneaux de "souche Nivelle" qu'avec ceux d'origines étrangères et présentent une proportion plus élevée de gros sujets (de deux ou trois ans de mer) qui remontent au printemps.

La connaissance du nombre et de la structure du stock par des moyens d'échantillonnages efficaces (piégeage toute l'année) met en relief l'importance prépondérante des remontées estivales et automnales, en dehors de la période de pêche, de sujets d'un an et demi de mer (castillons) ; ces derniers représentent, dans la Nivelle les deux tiers des effectifs.

Restent à mieux connaître les modalités de régulation de la densité des populations de juvéniles et de leurs croissance en milieu naturel. Il faut aussi préciser divers aspects du comportement migratoire (avalaison ou montaison, c'est-à-dire, descente ou remontée) et comportement reproducteur ; ces aspects conditionnent la réussite des futures générations.

D'ores et déjà, ces travaux conduisent à proposer des mesures conservatoires et de repeuplements plus efficaces. Ils permettent aussi d'envisager un mode de gestion et d'exploitation des populations de saumons mieux adapté aux besoins de la pêche de loisir et de la pêche professionnelle.

D'après Presse Informations INRA n°123 - juillet/octobre 1987)

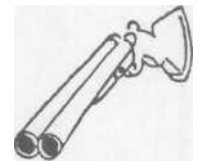
courrier de la cellule environnement n.3

LES BREVES DE LA CELLULE

* Forêt méditerranéenne

Le Journal Officiel du 30 octobre 1987 annonce la création d'un CONSEIL D'ORIENTATION DE LA FORET MEDITERRANEENNE, chargé d'émettre des avis et de faire des propositions pour améliorer la protection de la forêt contre les incendies.

Ce conseil, placé sous l'autorité du Préfet, Commissaire de la République des Bouches-du-Rhône est composé de représentants de l'Etat et des collectivités locales, ainsi que de personnalités qualifiées ou représentatives des milieux socio-professionnels.



* Lynx dans les VOSGES : un mauvais feuilleton

Courant octobre la femelle qui avait donné naissance à 3 petits (cf. le Courrier de la Cellule n°2) a été abattue... Sa progéniture n'avait alors plus aucune chance de survie.

Malgré cet "acte de méchanceté et de bêtise" (selon le ministère de l'Environnement) et bien que ce soit le deuxième lynx tué par des opposants à la réintroduction, le programme ne sera pas remis en cause.

Il ne fait tout de même pas bon être lynx dans les Vosges...

* Une convention pour la conservation des sols ?

Les ministres européens de l'Environnement réunis par le Conseil de l'Europe à Lisbonne, en juin dernier pour leur 5ème Conférence ont jeté les bases d'une convention pour la conservation des sols. Il s'agit de **lutter à l'échelle européenne contre l'appauvrissement des terres en matières organiques et l'abus des engrais chimiques, d'éviter simultanément la déprise agricole ou l'extension des friches, et l'urbanisation sauvage de l'espace rural.**

Le thème de la **6ème Conférence** qui se tiendra probablement en 1990, concernera le problème de la **conservation des sols**, tandis que, la **8ème Conférence européenne des ministres responsables de l'Aménagement du territoire** (Lausanne, oct. 1988) portera sur "**l'utilisation rationnelle du sol - fondement et limite pour notre développement**".

D'après Info Rural (Conseil de l'Europe) 87-3.

* Quand, en Ile-de-France, Conseil Régional et Comité Economique et Social se penchent sur l'Environnement.

Le Conseil Régional d'Ile-de-France a adopté, le 17 novembre dernier, le **rapport sur l'Environnement** présenté par son président.

A cette occasion l'Assemblée régionale a notamment décidé de poursuivre son action en matière d'eau (546 MF sont consacrés en 1988 au programme "Seine propre") et d'espaces verts (ceinture verte, Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse, ...) ; elle a approuvé la mise en place de plusieurs organismes de réflexion et le lancement d'études.

Une **Cellule d'évaluation des risques** devrait donc être créée à court terme au sein de l'Observatoire Régional de la Santé ; cette unité aura pour mission **d'étudier les risques induits sur la santé par l'environnement urbain** et de diffuser l'information correspondante. Epidémiologie des piscines publiques, effets de la pollution atmosphérique et du bruit, évaluation des risques découlant de la proximité de sites industriels (et notamment de la centrale nucléaire de Nogent-sur-Seine) sont autant de thèmes dont la mise à l'étude est envisagée.

La Région s'est aussi déclarée prête à participer à la rédaction d'une **"charte de la réduction des risques"** qui porterait notamment sur le contrôle des facteurs de risques et les mesures à prendre.

La création d'un **"Comité régional permanent de suivi de l'environnement"** et d'une **"Commission régionale consultative de l'Environnement"**, regroupant élus et représentants des associations est envisagée.

"La politique et les moyens du Conseil régional d'Ile-de-France en font le premier organisme écologique français". Cette phrase du Vice-Président du Conseil régional chargé de l'aménagement rural et de l'environnement, marque un net regain d'activité de la région sur le thème de la protection de l'environnement.

Pour sa part le Conseil Economique et Social a approuvé les orientations de ce programme. **Il a néanmoins souhaité voir développer des actions en direction de l'agriculture et de l'espace rural.**

Il a en effet exprimé des craintes quant aux **menaces que ferait peser sur 25000 hectares de terres agricoles, une urbanisation mal contenue** par une protection morcelée.

Par ailleurs insistant sur l'intérêt des travaux de la Commission régionale de la Forêt, il a souhaité **la définition rapide d'orientations forestières régionales.**

Le C.E.S. a enfin regretté que le rapport présenté au Conseil Régional **aborde peu les questions de protection de la faune dont l'urbanisation menace les écosystèmes.**

d'après Presse-Environnement du 20.11.1987.

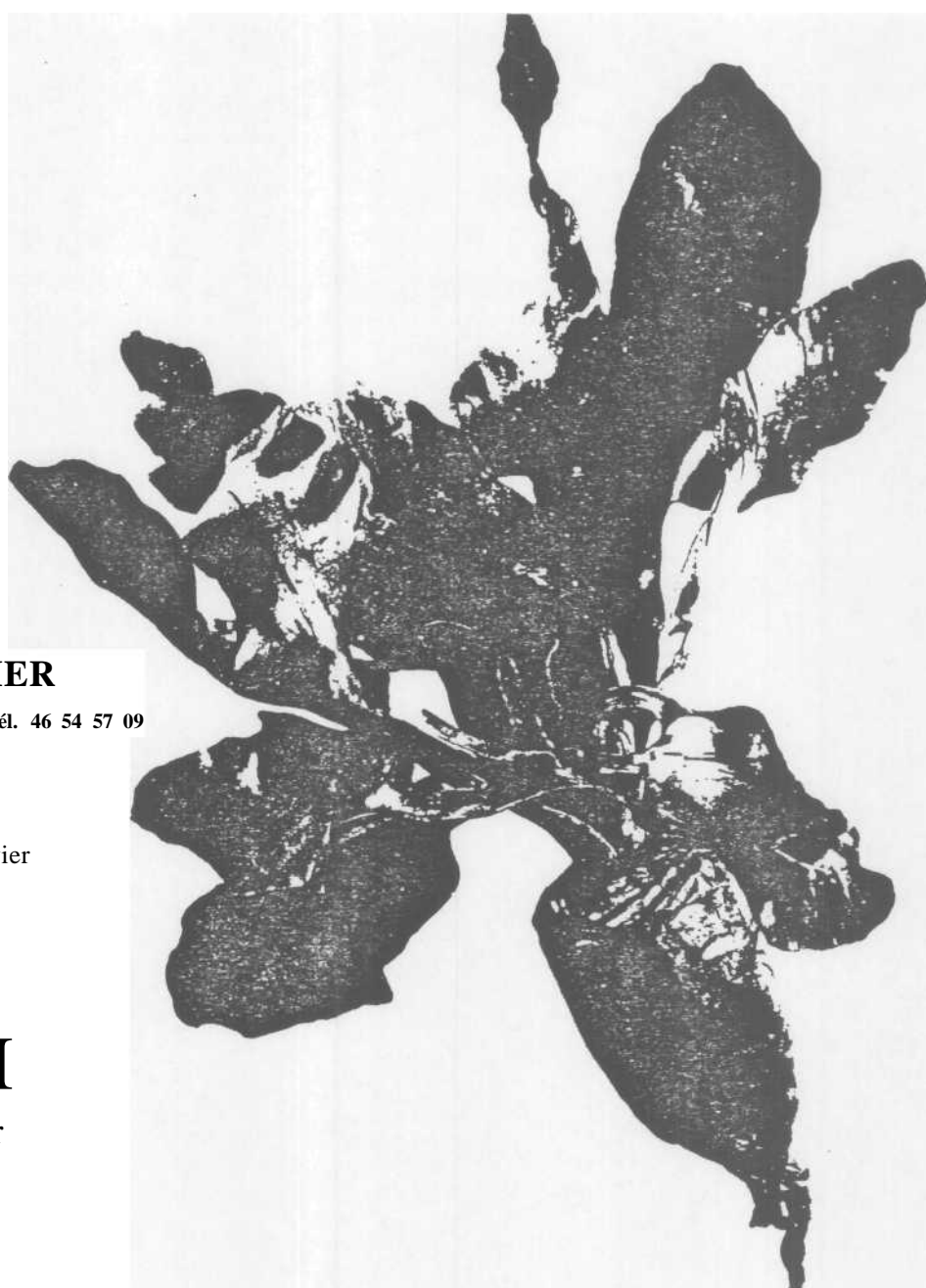
courrier de la cellule environnement n.3
LES BREVES DE LA CELLULE

GALERIE VARNIER

4, rue des Beaux- Arts, 75006 PARIS - Tél. 46 54 57 09

18 Décembre - 23 Janvier

Luciano
ZANONI
Sculptures en fer



Luciano Zanoni est tout à la fois dans son village, forgeron et cultivateur. Quand il ne travaille pas le fer avec le feu, il arrose avec de l'eau ses cultures maraichères et ses primeurs dans le lopin de terre qui entoure son atelier.

De faire naître et grandir ses salades et ses pommes, d'en partager la vie jour après jour, le conduit naturellement à les forger lui-même pour son plaisir. Un chou prend forme dans ses mains, un céleri-rave, un épi de maïs. Dans l'atelier du forgeron bientôt poussent des fruits et des légumes, entre l'enclume et le marteau; dans son jardin, l'épouvantai! aussi est en fer forgé.

De l'ouvrier du fer et de la terre il garde une simplicité, une modestie, une rudesse sobre qui trahissent une sensibilité à vif et un grand talent, comme ces merveilleuses racines arrachées à son jardin et à sa forge.

Fouad EL-ETR

courrier de la cellule environnement n.3
LES BREVES DE LA CELLULE

